



**VENDREDI 5 MARS 2010**  
**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'AS BAD 87**  
**19H30 – 20 H**

**MAISON DES SPORTS**  
**35 Bd de Beaublanc, Limoges**

**Ordre du jour :**

- *Modification des statuts*

Cher(e) licencié(e),

Le **Vendredi 5 mars prochain**, de 19h30 à 20h, l'Association Sportive Badminton 87 Limoges organise **une Assemblée Générale Extraordinaire** afin de modifier les statuts de l'association.

---

**VENDREDI 5 MARS 2010**  
**ASSEMBLEE GENERALE DE L'AS BAD 87**  
**20h – 22 H**

**MAISON DES SPORTS**  
**35 Bd de Beaublanc, Limoges**

**Ordre du jour :**

- *Rapport moral*
- *Bilan financier et Budget prévisionnel*
- *Bilan d'activité*
- *Vote sur la question suivante : Dans l'hypothèse d'une montée en Nationale 2 de notre équipe 1 permettant d'obtenir des subventions supplémentaires, souhaitez-vous qu'une partie de cette subvention supplémentaire soit allouée à faire venir dans notre association un joueur classé au minimum Top 50 qui recevrait ainsi des primes de matchs, avec pour objectif de se maintenir en Nationale 2*
- *Remise de récompenses*
- *Election au Comité Directeur*
- *Questions diverses*

Cher(e) licencié(e),

Le **Vendredi 5 mars prochain**, de 20 H à 22 H, l'Association Sportive Badminton 87 Limoges organise l'**Assemblée Générale** du club consacrée à l'année 2009. A cette occasion, nous vous rappelons que l'AS BAD 87 est une **association loi 1901**, ce qui implique que :

- le fonctionnement du club repose sur quelques bénévoles qui donnent de leur temps pour que celui-ci vive
- le club ne peut légalement fonctionner sans la tenue de cette assemblée générale et le vote de ses adhérents, quorum atteint, soit **le tiers au moins** des adhérents
- la présence à l'Assemblée Générale est le seul devoir demandé aux membres de l'association

Par ailleurs, si vous souhaitez participer davantage à la vie du club, vous pouvez vous porter candidat au comité directeur.

Enfin, **votre présence et votre avis** sont indispensables pour nous guider dans la vie journalière du club, ainsi que dans ses orientations futures. Le club existe grâce à tous, dirigeants et simples licenciés, compétiteurs et non-compétiteurs. A ce titre, l'assemblée générale est une occasion unique de dialoguer avec le comité directeur et d'exprimer ainsi vos idées, vos souhaits ou vos doléances. Celles-ci doivent nous parvenir **une semaine avant la date de l'Assemblée Générale** afin d'être **inscrite à l'ordre du jour**.

Si vous ne pouvez être présent, vous avez la possibilité de donner pouvoir à une autre personne (une personne ne pouvant recevoir qu'un seul pouvoir), en mentionnant clairement le nom de cette personne sur le coupon ci-dessous.

Pour faciliter la tenue de notre assemblée générale, nous vous demandons de bien vouloir **remplir le coupon ci-joint** et de nous le faire parvenir **avant le vendredi 26 février 2010**.

### Merci de venir nombreux

-----  
NOM :

Prénom :

Je serai présent(e) à l'assemblée générale du 5/03/10

Je ne participerai pas à l'assemblée générale du 5/03/10 et je donne procuration

à : -----

Je souhaite me porter candidat à l'un des postes du Comité Directeur

Je ne souhaite pas me porter candidat à l'un des postes du Comité Directeur

Je souhaite que cette question soit portée à l'ordre du jour de l'assemblée générale :

Date :

Signature :